

## LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTREAL. 24 JUILLET 1897

## SOMMAIRE

TEXTE.—Entre-nous, par L. Ledieu.—Un coin de Savoie, par un Canadien de France.—Poésie : Simples choses, par Jules Lanos.—Conte chinois, par Anatole France.—Feu M. Quintal.—Le sillon achevé, par Théophile.—Le suicide du roi de l'or.—Poésie : Beauté, par Roche.—Règle de conduite, par F. Picard.—Bibliographie.—L'honorable juge Berthelot.—Beaux-arts : L'émoi, par F. Picard.—Feu M. L.-C. Gravel.—Chronique littéraire, par E.-Z. Massicotte.—Le lierre et le rosier, par Le Bailly.—Les gouverneurs de l'Université, par F. Picard.—La fête du 14 juillet.—Petite poste en famille.—Le sport.—Primes du mois de juin.—Un nouvel annuaire de Paris.—Choses et autres.—Feuilletons : La veuve du garde, par R. de Navery ; Mariannic, par André Theuriet.

GRAVURES.—Portrait de l'hon. juge Joseph-Amable Berthelot, décédé.—Le suicide de Barnato, le roi de l'or.—Portraits de MM. Quintal et Gravel.—Beaux-Arts : L'émoi.—Portraits des gouverneurs de l'Université-Laval de Montréal, depuis 1892.—M. Emile Galibert, président de la Société Française.—Gravure du feuilleton.—Devinette.

## PRIMES A TOUS NOS LECTEURS

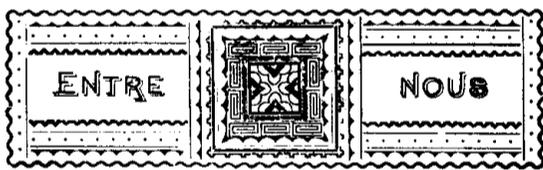
LE MONDE ILLUSTRÉ réserve à ses lecteurs mêmes l'escompte ou la commission que d'autres journaux paient à des agents de circulation.

Tous les mois, il fait la distribution gratuite, parmi ses clients, du montant ainsi économisé. Les primes mensuelles que notre journal peut, de cette sorte, répartir parmi ses lecteurs sont au nombre de 94 ; soit, 86 de une piastre chacune, et puis un des divers prix suivants : \$2, \$3, \$4, \$5, \$10, \$15, \$25 et \$50.

Nous constituons par là, comme les zélateurs du MONDE ILLUSTRÉ, tous nos lecteurs, et pour égaliser les chances tous sont mis sur le même pied de rivalité ; c'est le sort qui décide entr'eux.

Le tirage se fait le 1er samedi de chaque mois, par trois personnes choisies par l'assemblée.

Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront chaque tirage.



Les soldats de la milice canadienne, choisis pour assister ou plutôt pour figurer, au jubilé royal, sont revenus dans leurs foyers, et les journaux nous ont annoncé qu'ils sont enchantés de leur voyage.

On est toujours content de voir du pays, sans bourse délier.

Malheureusement, si j'en crois les dires de certains de ces militaires, il paraît qu'il n'ont pas vu grand chose et qu'ils ont été traités un peu... militairement.

Ils devaient s'y attendre. Ce n'était pas pour leur faire personnellement plaisir, pour les faire voyager en touristes qu'on les avait choisis, mais seulement pour montrer à la reine et au peuple anglais des représentants des nombreux bataillons et régiments que forment les sujets de la couronne britannique.

Leurs plaintes ne sont pas justes, et ils doivent s'estimer très heureux d'avoir traversé gratuitement deux fois l'Atlantique et d'avoir entrevu l'Angleterre.

Au reste, je suis bien sûr que si l'on demandait, tous les ans, des volontaires pour aller de l'autre côté de l'eau, dans les mêmes conditions, on n'aurait encore que l'embarras du choix.

\*\* Une après-midi de la semaine dernière, j'ai vu à Québec, un touriste américain bien ennuyé. Ce n'était évidemment pas sa nationalité qui lui procurait cet ennui, car un américain sait toujours s'occuper, mais les circonstances ne lui permettaient pas de faire ce qu'il voulait.

Je le rencontrai dans une rue très passante, alors qu'il vint à moi en me disant d'un ton désolé :

—Monsieur, j'ai très faim, de l'argent et je voudrais manger. Pourriez-vous me dire où aller pour satisfaire mon estomac ?

—Mais, dans un hôtel quelconque.

—Je suis entré dans trois hôtels différents, en exposant mon cas. On m'a répondu par une fin de non-recevoir, en me disant que, comme il était quatre heures de l'après-midi, il était trop tard et trop tôt, pour déjeuner, dîner et souper, et que je devais attendre au moins jusqu'à six heures.

—Voici des restaurants des deux côtés de la rue.

—J'en viens. Ce sont des restaurants où l'on ne restaure personne. On ne fait qu'y boire et fumer, paraît-il.

J'essayai de lui prouver que si les restaurateurs n'avaient pas raison, lui avait bien tort aussi d'avoir faim à une heure aussi indue, mais mon raisonnement n'eût d'autre effet que de faire lever les épaules du dit touriste, qui me quitta brusquement.

Et je m'en allai de mon côté en songeant aux enseignes trompeuses des restaurateurs.

Rentré chez moi, je consultai Dézobry, qui voulait bien m'apprendre qu'un restaurant "est un établissement où le public trouve, pour son argent, à déjeuner, à dîner, et même à souper. Les aliments sont en préparation perpétuelle, et y sont servis immédiatement."

Plus loin, il ajoute qu'au XVI<sup>e</sup> siècle, on appelait restaurant un aliment ou un liquide qui avait pour propriété de réparer les forces, et spécialement des bouillons succulents et des consommés ; on les faisait avec de la viande de boucherie, de la volaille, mêlées avec de l'orge mondé, de la cannelle, de la coriandre, des raisins de Damas, et des roses sèches. En 1765, un nommé Boulanger eût l'idée d'établir un débit public de restaurants ; il l'ouvrit à Paris, rue des Poullies, et mit sur sa porte la devise suivante, espèce de parodie des inscriptions publiques, dans un temps où elles étaient toutes en latin : *Veritate ad me, qui stomacho laboratis, et ego restaurabo vos* ; "Venez à moi, vous qui avez mal à l'estomac, et je vous restaurerai." Boulanger accompagnait ses restaurants de volailles au gros sel et d'œufs frais, et le tout était servi à la minute, sur de petites tables de marbre. Son succès fit élever beaucoup d'autres établissements du même genre, que l'on appela vulgairement Restaurants."

Ces renseignements ont leur valeur et je me demande si un restaurant monté d'après le système du vieux Boulanger n'aurait pas quelque succès.

\*\* A l'avenir—c'est le général commandant qui l'a décidé—les officiers de la milice régulière canadienne devront mourir, les capitaines à quarante-deux ans, les majors à cinquante-deux ans, et les colonels à soixante-deux ans.

En effet, comme il est entendu que dorénavant ces officiers arrivés à l'âge susdit, seront rayés des cadres de la milice et renvoyés avec deux années de solde, il devient évident qu'ils n'auront pas autre chose à faire, que de disparaître du monde, après avoir dépensé, pour vivre, l'aumône de deux ans qu'on leur aura jetée.

Je m'explique :

Prenons un jeune homme bien doué, intelligent et aimant l'uniforme. Après avoir préparé ses examens, il entre à l'école militaire de Kingston ; quatre ans plus tard, il en sort avec son diplôme et le grade de lieutenant, grade qu'il ne veut pratiquement porter que quand une vacance se produit. Le voilà lieutenant : il fait son service consciencieusement et avance piano, piano, jusqu'au grade de capitaine où il s'arrête longtemps s'il n'est pas pistonné par des influences politiques. Cependant, si les circonstances le favorisent il arrive à être major ; mais tout cela prend du

temps, et le jour où sonne la cinquantaine, on lui signifie son congé, en lui donnant sa solde de deux ans.

Ce n'est pas encore un vieillard, mais il lui est impossible de se faire une nouvelle position. Il n'a appris et ne sait qu'une chose, son métier de soldat, et c'est au moment où il le sait bien qu'on le jette dans la rue, sans retraite, sans pension d'aucune sorte, car la petite somme qu'on lui alloue ne lui permet pas de vivre longtemps.

D'un autre côté, il serait absurde de supposer qu'il a pu faire des économies, puisque sa solde suffit à peine pour vivre d'une manière convenable, en harmonie avec son grade.

Vous voyez bien qu'il lui faut mourir au plus vite, à moins qu'il ne se décide à employer les quelques centaines de dollars que le gouvernement lui a donnés, à l'achat d'un orgue de barbarie, sur lequel il pourra moudre des airs pour implorer la générosité des passants, s'il n'a pas de ressources personnelles, ce qui ne peut être qu'un hasard.

Ce système, cette manière de reconnaître les services rendus, est évidemment absurde.

L'Etat doit une retraite à ses serviteurs civils ou militaires, justement à cause de la modicité de la rétribution qu'il leur donne quand ils sont en activité de service et, s'il en agit autrement, il fait mal.

\*\* Comme les autres années, la fête de la France a été célébrée, à Montréal et à Québec, avec le plus grand succès, mais, cette fois, il s'est passé un incident qui, à mes yeux, a et aura une grande portée au Canada.

A la messe célébrée ce jour-là, à l'église de Notre-Dame, M. l'abbé Colin a fait un sermon remarquable dans lequel, après avoir parlé de l'amour des Français pour leur belle patrie, après avoir exalté les gloires et les bienfaits de la France, s'est écrié : "Mais de quelle France ?" Et il a aussitôt répondu : "De la France d'aujourd'hui, de la France républicaine."

"Oui, de la France républicaine, a-t-il ajouté ; car la théologie nous dit que si tout pouvoir vient de Dieu, la constitution ou la forme de ce pouvoir vient de la multitude. L'Eglise catholique accepte et reconnaît toutes les formes de gouvernement, comme l'a déclaré solennellement Léon XIII."

"Sous cette forme actuelle du pouvoir en France, des lois mauvaises et injustes ont bien pu être passées ; mais cela ne tient pas à la forme du gouvernement. De mauvaises lois ont été passées sous tous les régimes."

"Quelles que soient les fautes des pouvoirs publics, la France reste notre mère et nous lui devons respect et amour. Elle reste la source de tout élan généreux et grand et c'est toujours en France que l'Eglise trouve ses plus dévoués missionnaires, ses plus admirables sœurs de charité et la plus grande générosité pour ses œuvres de propagande."

"Mais dit, l'éloquent prédicateur, la France de nos jours ne doit pas nous faire oublier la France d'autrefois, et dans un mouvement oratoire empoignant, il passe rapidement en revue toutes les gloires françaises, Clovis, Charlemagne, Saint-Louis, Jeanne d'Arc, etc."

"Ne se mêle-t-il pas, dit-il ensuite, une note triste à notre joie de ce jour ? Ne sommes-nous pas des exilés ? et des exilés peuvent-ils se réjouir au souvenir de la patrie lointaine ?

"Non, dit-il, nous ne sommes pas des exilés sur cette terre canadienne découverte par le hardi marin de St-Malo, christianisée et défrichée par les héroïques missionnaires et les valeureux pionniers français ; nous ne sommes pas des exilés dans cette ville fondée par Maisonneuve, sur ce sol arrosé de sueurs et du sang des hardis colons français."

"Nous sommes, à la vérité, sous la bienveillante domination du grand empire britannique, mais nous n'en sommes pas moins ici chez nous. Le Canada français, c'est la France d'Amérique."

L'éloquent orateur demande à ses auditeurs : Qu'êtes-vous venus faire ici ?

Et il répond pour eux : Remercier et demander.